

Le Port, le 7 février 2022

Bureau Communautaire du 7 février 2022

Pôle vélo, glisse urbaine et Village des initiatives : lancement de la première opération d'aménagement de la Plaine Cambaie

Sous la présidence d'Emmanuel Séraphin, les élus du Bureau Communautaire du TCO ont voté le financement du **premier équipement de la Plaine Cambaie, le Pôle vélo, glisse urbaine et le Village des initiatives.**

Ils ont également acté la modernisation de pontons sur les ports de la Pointe des Galets et de St-Gilles les bains et voté une aide exceptionnelle à Madagascar suite au passage du cyclone Batsiraï.



AMÉNAGEMENT

Dans le cadre de l'aménagement de la plaine de Cambaie, les élus communautaires ont acté le lancement de la première opération d'aménagement sur le Plaine Cambaie, en partenariat avec la ville de St-Paul.

Ce programme comprend la réalisation d'un équipement multi-usages (pôle vélo, glisse urbaine, maison du projet de l'aménagement de Cambaie, espaces associatifs).

Le pôle Vélo/Glisse urbaine regroupera divers équipements :

- La reconstitution d'une piste de BMX en remplacement de la piste de Saint - Paul impactée par le prolongement de l'axe mixte ;
- Un skate-park ;
- Pump-track ;
- Un plateau école pour l'apprentissage du vélo ;
- Des locaux permettant l'accueil et le bon fonctionnement ce pôle.

Le Village des initiatives, projet de préfiguration et d'occupation transitoire d'un espace dans la continuité du pôle Vélo/Glisse urbaine regroupera quant à lui :

- La Maison de projet de l'écoquartier Cambaie - Omega ;
- Un espace polyvalent ouvert (à l'économie sociale et solidaire, à la culture) ;
- Un espace public témoin.

Des financements de l'Etat programmés dans le Contrat de Convergence Territorial sont sollicités pour les opérations portées par le TCO, à savoir l'aménagement des espaces publics et la réalisation de la maison de projets.

Le coût prévisionnel de ces opérations est estimé à 2,47 M€ subventionné à 80 % par l'Etat. La livraison est prévue au deuxième trimestre 2024.

MODERNISATION DES PORTS DE PLAISANCE

Les diagnostics réalisés sur les ports de plaisance ont montré une dégradation importante des infrastructures entraînant la réalisation de travaux de modernisation.

Dans ce cadre, les élus ont validé le lancement des travaux à effectuer sur les pontons des ports de St-Gilles et de la Pointe des Galets.

Les pontons font en effet partie des éléments majeurs pour garantir un fonctionnement en sécurité des ports et permettre un développement des activités économiques.

Le montant de ces travaux s'élève à 1,5 M€ ; une subvention à hauteur de 80 % (soit 1,2 M€) est sollicitée auprès de l'Etat au titre du Fonds exceptionnel d'investissement (FEI).



Espace presse : www.tco.re/espace-presse



Contacts presse : Hélène Cheynet 0692 23 59 89 • Gaëlle Arive 0692 33 20 00



communication@tco.re

MOTION DE SOUTIEN À MADAGASCAR

Les élus communautaires ont pris la décision de voter une motion de soutien attribuant une aide exceptionnelle de 20 000 € à Madagascar pour les dégâts causés par le cyclone Batsirai.



Espace presse : www.tco.re/espace-presse



Contacts presse : H el ene Cheynet 0692 23 59 89 • Ga elle Arive 0692 33 20 00



communication@tco.re